

Tribunal administratif

Travailler plus sans être payé

■ **Bordeaux.** France Télécom doit faire quelques efforts pour se mettre au goût du jour et faire sien le « travailler plus » de Nicolas Sarkozy. Pour ce faire payer une vingtaine d'heures supplémentaires, un comptable de l'entreprise n'a eu d'autre solution que de saisir la justice administrative. Devant les juges, France Télécom a développé une argumentation savante tendant à prouver que le salarié lui avait au contraire « carotté » une vingtaine d'heures en 2004 ! Le tribunal a jugé que les calculs du comptable étaient manifestement beaucoup plus fiables et donné deux mois à France Télécom pour apurer sa dette.

► **Sud Ouest**

Lundi 28 janvier 2008